



RAPPORT D'ACTIVITES



Année 2013

SOMMAIRE

I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION.....	7
A. Organisation.....	7
1. Les instances dirigeantes.....	7
2. L'équipe de Themis : organigramme.....	8
B. Financeurs, partenaires et adhérents.....	9
1. Les financeurs.....	9
2. Les partenaires et adhérents.....	9
3. Themis membre de... ..	11
II. LA VIE DE L'ASSOCIATION.....	12
A. La vie associative	12
1. L'évolution de l'équipe.....	12
2. Le Conseil d'Administration et le Bureau.....	12
3. Le Groupe Technique et Les réunions AAH.....	13
4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse.....	13
B. Les actions de soutien au bénéfice de Themis.....	14
Les actions menées	14
Merci également pour leur soutien	14
C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation.....	14
La Maison des Adolescents.....	14
Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires	14
Le Conseil de l'Europe	15
Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels.....	15
III. Les actions individuelles portées par Themis.....	16
A. Dans le département du Bas-Rhin.....	16
1. Le Service Droit des Jeunes.....	16
2. Le Stage Horizon.....	21
3. L'accompagnement en Conseil de Discipline.....	21
4. La participation de Themis aux mesures de réparation pénale.....	22
B. Dans le département du Haut-Rhin	23
1. Le Service droit des Jeunes.....	23
2. Le stage horizon.....	25
3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire.....	27
IV. Les actions collectives.....	28
A. Dans le département du Bas-Rhin.....	28
1. Les relations amoureuses	28
2. Lutter contre les discriminations	28
3. Internet, Les réseaux sociaux et la Loi.....	29

4.	Le « Mois de l'Autre »	29
5.	La Tournée des Quartiers.....	30
6.	L'Odyssée Citoyenne	32
7.	La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch- Graffenstaden.....	35
8.	Autre projet.....	36
B.	Dans le département du Haut-Rhin	38
1.	Le « Mois de l'Autre »	38
2.	La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.....	38
3.	Les autres interventions en milieu scolaire	39
4.	L'Aventure Citoyenne	40

RAPPORT MORAL

Dans une société en crise, il se confirme que l'enfant et les jeunes restent les maillons les plus fragiles, malgré leur force de vie.

Nous constatons une recrudescence de leur précarité (pauvreté des familles, difficultés d'insertion des jeunes...) mais aussi des violences qui leur sont occasionnées.

Les adultes protègent frileusement leurs acquis, et oublient souvent l'intérêt de leurs enfants pour combler les failles de leur existence.

Il est urgent en cette veille du 25^e anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant de rappeler l'essence des droits de l'enfant.

Themis met en œuvre toute son énergie à faire respecter la personne et la parole de l'enfant.

Ainsi, dans les débats actuels, nous essayons de faire entendre que l'enfant peut avoir des comportements passagèrement perturbés (et perturbateurs) sans que son avenir soit fortement obéré par les conséquences que la société en tirerait, et qu'il peut, même s'il est attaché à ses deux parents, ne pas souhaiter partager son existence entre deux lieux de vie. Ne confisquons pas les droits de l'enfant au profit de ceux des parents.

Nous rappelons aussi avec force que la Convention Internationale des Droits de l'Enfant garantit un accueil bienveillant à tout enfant réfugié.

Veillons à ce que nos pratiques, nos projets de société ne fassent pas fi de ces droits et qu'ils les inscrivent tout au contraire comme prioritaires. Souhaitons que très rapidement la France ratifie le 3^e protocole additionnel de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant permettant le recours individuel et notamment des enfants devant la Commission des Droits de l'Enfant de l'ONU.

Parallèlement, nous nous engageons aux côtés des collectivités territoriales à promouvoir le sens de la citoyenneté de notre jeunesse avec l'espoir de les rendre plus solidaires que la plupart de leurs aînés.

Josiane BIGOT

Présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JB' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.

Créée en 1990,

Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent au sujet de leurs droits et sur les possibilités de les faire valoir dans le respect des règles de la société.

La charte de Themis est disponible sur le site : www.themis.asso.fr

L'association a trois missions :

• L'accueil individuel

L'équipe (permanents et bénévoles) de Themis reçoit en entretien toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite exposer une situation relevant du droit et concernant des enfants ou des jeunes.

L'équipe de Themis écoute ces personnes, les aide à reformuler leurs questions en termes de droit, leur apporte une information juridique et les accompagne dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Dans certains cas, cet accompagnement peut aller jusqu'à la mise en relation avec un avocat de la jeunesse afin que l'enfant ou le jeune puisse être représenté ou défendu lors de procédures qui le concernent. Les thèmes abordés sont : le droit de la famille, le droit pénal, le droit des étrangers, les discriminations, le droit du travail ainsi que de nombreux autres domaines de la vie quotidienne des jeunes.

• Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation

Themis intervient dans des établissements scolaires, des centres socioculturels et différentes structures qui accueillent des jeunes afin de les sensibiliser et d'informer sur des questions de droit et de citoyenneté. Les équipes de Themis utilisent pour ce faire différents supports de communication (expositions, jeux, questionnaires, débats...) et fait intervenir selon les besoins des avocats, des magistrats ou des pédagogues...

Themis organise également des formations sur l'éducation à la loi en direction des personnels des institutions éducatives.

• La promotion des droits de l'enfant

À travers divers groupes de travail internes et externes à l'association, ainsi que par l'organisation de conférences, Themis mène une réflexion sur la promotion des droits de l'enfant, en développant l'idée de l'utilisation du droit comme outil de socialisation des enfants et des jeunes.

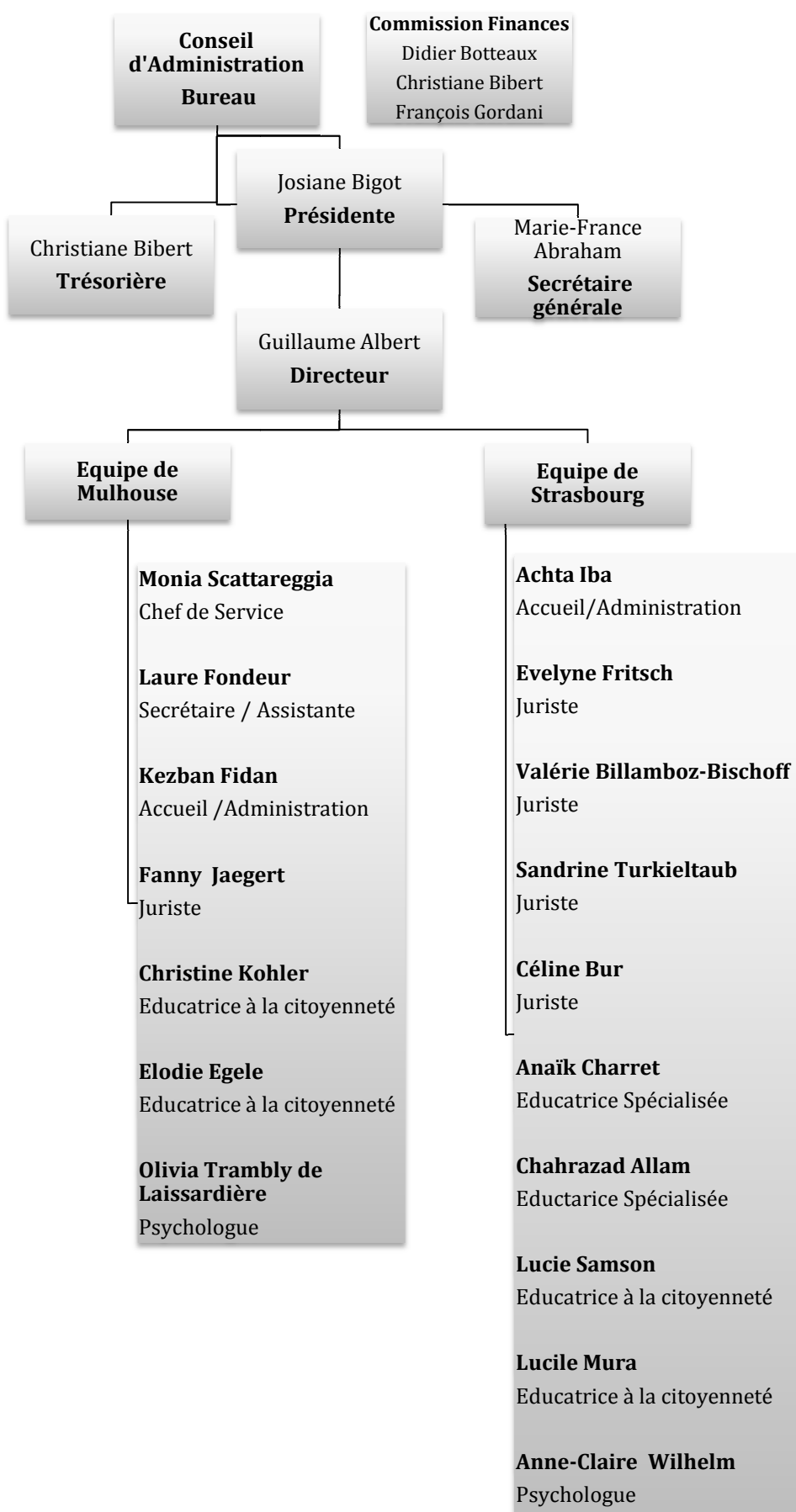
I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

A. Organisation

1. Les instances dirigeantes

Conseil d'Administration	
Membres du Bureau	
Présidente	Josiane BIGOT
Vice-présidente	Magali SPAETY
Trésorière	Christiane BIBERT
Secrétaire générale	Marie-France ABRAHAM
Trésorier adjoint	Didier BOTTEAUX
Assesseur	Claude SCHAUDER
Assesseur	Fabienne HAGEMANN
Assesseur	Sylvie COLLE-ROTH
Assesseur	Eric WEBER
Assesseur	Michel PRAUD
Autres membres du Conseil d'Administration	
Yves ALEMBIK	François GIORDANI
Jean-Luc CLAVELIN	Serge KAERCHER
Jean-Pierre DAHL	Mélinda HUBER
Mary DEMESY	Richard SANCHO-ANDREO
Martine DUPONT	Anne-Laure KLENSCHI
Catherine FRANCK/MARTIN	Gisèle WEISS
Martine FROEHLI	Yann MARTINEZ
Audrey LORANG	UNICEF
ALT/CSAPA et réseau Dept. PAEJ	Frédérique DEWULF
Philippe SCHNEIDER	François WENDLING

2. L'équipe de Themis : organigramme



B. Financeurs, partenaires et adhérents

1. Les financeurs

*Le Ministère de la Justice
La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
Le ministère de la Famille
L'Éducation Nationale
L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (l'ACSÉ)
Le FONJEP
La Préfecture du Bas-Rhin
La Préfecture du Haut-Rhin
Les crédits politiques de la ville*

*Le Conseil Régional ALSACE
Le Conseil Général du Bas-Rhin
Le Conseil Général du Haut-Rhin
La Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS)
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)
La ville de Strasbourg
La ville de Mulhouse
La ville d'Illkirch-Graffenstaden
Le REAPP 68*

2. Les partenaires et adhérents

En 2013, Themis rassemble 137 adhérents individuels et 52 adhérents collectifs. Ce réseau est extrêmement précieux pour soutenir l'association. Il est aussi à l'initiative de manifestations de soutien et le creuset du bénévolat.

Académie du Bas-Rhin	Foyer de l'Adolescent
Académie du Haut-Rhin	Foyer du jeune homme
Action Catholique des Enfants	Foyer le Relais
Amnesty International	Foyer Oberholz
APAM	Gaz de Strasbourg
Armée du Salut	J.E.E.P
ARSEA	la Confédération Syndicale des Familles de la
Asso. Euro. pour la Recherche et la Formation	Cité de l'Ill
en travail éducatif et social	La Croix Rouge
Association ACCORD 67	La LICRA
Association ACCORD 68	La Maison des Adolescents
Association Arachnima	La Maison des jeux
Association Bled'@rt	La Maison des Parents de Mulhouse
Association de Gestion et Animation du Relais	La Protection Judiciaire de la Jeunesse
Culturel	Le Mouvement Français du Planning Familial
Association de Lutte Contre la Toxicomanie	Le Sahel Vert
(ALT)	Le Secours Populaire
Association de Prévention Spécialisée et	Les Conseils municipaux des enfants
d'Action Sociale à la Meinau (PMA)	Les Mouettes du Rhin
Association des Avocats de la Jeunesse de	Les Services de Santé de la Ville de
Mulhouse	Strasbourg
Association des Avocats de la Jeunesse de	L'IMP de la Montagne Verte

Strasbourg	M2A
Association Ecole Internationale des Arts	Magistrats
Martiaux Traditionnels	Maison d'Enfants St Joseph
Association Espace le Moulin – SEMAPHORE	Migration Santé
Association Espoir	Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi
Association Femmes de Paroles	Mouvement Français pour le planning familial
Association Foyer Notre Dame	OPI
Association J LATASTE « Les fougères »	Ordre des Avocats de Mulhouse
Association Plurielles	Ordre des Avocats de Strasbourg
Association REGAIN	Parole Sans Frontières
AUCHAN	Préfecture du Bas-Rhin
C.A.R.D.E.K	Préfecture du Haut-Rhin
Caisse Mutualité Sociale Agricole du Bas-Rhin	Rectorat Alsace
Caisse Mutualité Sociale Agricole du Haut-Rhin	Région Alsace
CASAS	Relais emploi Mission Locale
CEMEA	Service de Protection des Mineurs de la Ville de Strasbourg
Centre de la Ferme	Services de Gendarmerie
Centre Européen du Résistant déporté	Services de Police
Centre Flora Tristan	Services hospitaliers de Strasbourg
CFDT Union Régionale Interprofessionnelle Alsace	SOS Cronembourg
CIDFF Centre Information sur le Droit des Femmes	SOS Femme Solidarité
CIMADE	SOS Habitant Neuhof
Clair foyer	UDAF 67
Conseil Général du Bas-Rhin et son personnel	UNICEF
Conseil Général du Haut-Rhin et son personnel	Ville de Mulhouse
COOP Alsace	Ville de Strasbourg
CUS	
Education Nationale et son personnel	
Electricité de France	
Electricité de Strasbourg	
ERAGE	
Eveil Meinau	
FCPE-CDPE	
Fédération Départementale – MJC du Bas-Rhin	

3. Themis membre de...

Conseil Départemental de prévention de la Délinquance du Bas-Rhin

CISPD de Strasbourg

CLSPD de Mulhouse

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)

La Commission pour l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC) 67

Commissions départementales de lutte aux violences faites aux femmes 67 et 68

CDAD du Haut-Rhin

CDAD du Bas-Rhin

Commission «Droits de l'enfant » de l'UNICEF à Paris

WWSF Women's World Summit Foundation (Fondation Sommet Mondial des Femmes, organisatrice de la Journée mondiale pour la prévention des abus sexuels envers les enfants. www.woman.ch)

RESF (Réseau éducation sans frontière)

FENAAH (Fédération nationale des Administrateur Ad Hoc)

CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance)

II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

A. La vie associative

1. L'évolution de l'équipe

L'équipe de Strasbourg a connu beaucoup de mouvements au courant de l'année.

Dès le mois de février, une juriste « historique » de l'association, Florence GLETTY, a quitté l'effectif. Pendant les 9 ans qu'elle a consacrés à l'association, elle a beaucoup œuvré pour la reconnaissance et la mise en œuvre de l'Administration Ad hoc sur le territoire du Bas-Rhin. Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF assure son remplacement.

Au début du mois de juillet, Evelyne FRITSCH, juriste, est partie en congé maternité : Hugo a vu le jour en septembre. Sandrine TURKIELTAUB assure son remplacement.

Eric WIRTZ, éducateur spécialisé, a quitté l'effectif au courant du mois d'août : il a été remplacé par Olivier ROTHAN qui a mis à profit son expérience en tant que professeur des écoles pour faire évoluer certaines actions portées par l'équipe.

En septembre, Chahrazad ALLAM, éducatrice spécialisée, a dû être arrêtée pour une durée indéterminée : son remplacement est assuré par une ancienne stagiaire, diplômée en juin 2013, Anaïk CHARRET.

Fin octobre, nous avons accueilli dans l'équipe de Strasbourg Achta IBA dans le cadre d'un emploi avenir, sur un poste d'accueil et d'administration.

Début novembre, Stéphane UNTERSINGER est parti pour occuper un poste de psychologue à temps plein dans une MECS, dans les Ardennes. Anne-Claire WILHELM assure son remplacement.

Enfin, la fin de l'année a été marquée par le départ de Joanna DEFOUCAULT, juriste. Céline BUR assure son remplacement.

Les salariés ont tous poursuivis leur vie professionnelle vers un ailleurs qu'ils se souhaitent et nous leur souhaitons bonne chance. Ces départs et ces arrivées ont amené à une nouvelle refonte de l'équipe et à un repositionnement des personnels de l'association dans les missions qui lui sont dévolues par les financeurs.

L'équipe de Mulhouse a été renforcée par Sarah WEINRIEB-RICHARD, juriste, de juillet à décembre.

2. Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le bureau de l'association s'est réuni 9 fois en 2013. Les travaux du bureau sont surtout centrés sur l'organisation et sa mise en œuvre et l'évolution des emplois. Le tout en assurant l'équilibre financier de l'association.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni 3 fois en 2013.

3. Le Groupe Technique et Les réunions AAH

Le groupe technique est une instance originale et pluridisciplinaire d'analyse des pratiques. Les réunions rassemblent l'équipe, des administrateurs et des professionnels ressources (juriste, pédiatre, avocat...). 6 groupes techniques se sont tenus en 2013. Ce lieu est au cœur du projet de Themis. Il permet une analyse des situations rencontrées, avec une approche pluridisciplinaire. Selon les thématiques abordées, des réflexions sont engagées et des journées de formation peuvent être organisées. Le Conseil d'Administration, ou le Bureau, peut être amené à se saisir d'une question du Groupe technique pour une prise de position touchant à la politique de l'association. Les débats de l'année 2013 ont été animés et ont permis de s'interroger collectivement sur l'éthique de nos métiers.

Les réunions « administration ad hoc » ont lieu en moyenne une fois par mois. Ces temps permettent de réunir les personnels de Strasbourg et Mulhouse traitant des dossiers ad hoc, ainsi que Claude Schauder et Josiane Bigot. Il s'agit d'offrir un temps d'analyse et d'étude des dossiers qui peuvent présenter des difficultés.

Les dossiers bas-rhinois et haut-rhinois sont ainsi supervisés et discutés en équipe.

9 réunions AAH ont eu lieu au courant de l'année 2013.

4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse

Depuis la création de Themis, les avocats ont une place essentielle et travaillent en relation étroite et quotidienne avec nos équipes. Cette organisation reste singulière en France. Ce travail partenarial est à promouvoir. L'intervention des avocats au sein de l'association est une des garanties de la prise en compte effective des droits des enfants. Les avocats interviennent également sur mandat lorsque Themis est désignée administrateur ad hoc.

En 2013, Themis a ainsi travaillé avec une quarantaine d'avocats des Barreaux de Saverne, Strasbourg, Colmar et Mulhouse et nous les en remercions. Nous avons également été sollicités par une dizaine d'avocats désirant travailler et se former auprès de Themis.

B. Les actions de soutien au bénéfice de Themis

- **Les actions menées :**

- Concert « Peer gynt » de l'orchestre philharmonique de Strasbourg en partenariat avec le Théâtre National de Strasbourg.
- Gala au profit de Themis organisé par le Rotary club d'Illkirch-Graffenstaden

- **Merci également pour leur soutien :**

- L'électricité de Strasbourg
- La Caisse d'Epargne
- Hypermarché Auchan Illkirch-Graffenstaden
- Le ROTARY Illkirch-Graffenstaden
- L'Illiade
- Edifipierre
- Opéra Piano
- L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg
- Le Théâtre National de Strasbourg
- La Caisse d'Allocations Familiales 67

III. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation.

- **La Maison des Adolescents**

Nous sommes membres du Conseil d'Administration de la Maison des Adolescents et assurons une permanence juridique hebdomadaire par la mise à disposition d'un membre du personnel (Evelyne FRITSCH puis Sandrine TURKIELTAUB).

- **Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires :**

- COPEC
- CISPD
- Prévention des mariages forcés
- CNAPE
- FENAAH

- **Le Conseil de l'Europe**

Themis travaille au sein de groupes de travail au Conseil de l'Europe, en tant qu'association spécialiste des droits de l'enfant, sur les thématiques de « la Justice adaptée aux mineurs » et celle des « Jeunes Réfugiés ».

- **Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels**

- Janvier 2013 :

Formation des agents de prévention de la CTS : présentation des spécificités du jeune public et mises en situations. Travail autour des représentations.

- Avril et Mai 2013 :

« Droits de l'enfant – Droits et devoirs des parents : le nom, la filiation, l'adoption, l'autorité parentale » auprès d'auxiliaires de puériculture et de puéricultrices en formation à l'IRFP de Strasbourg

- De Mai à décembre 2013 :

Mise en place d'un cycle de formation à destination des avocats.

III. Les actions individuelles portées par Themis

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2013, l'équipe de Strasbourg a suivi **708 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **430 nouveaux dossiers** concernant 403 enfants.

Année	2012	2013
Nb de dossiers traités	711	708
Nb d'actes	9710	8438
Moyenne	13,65	11,9

L'activité de l'association est stable. Les entretiens avec les usagers sont toujours organisés dans des délais raisonnables. Les actes à réaliser restent complexes.

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	2012	2013
0-5 ans	8%	7%
6-10 ans	14%	14%
11-15 ans	25%	30%
16-18 ans	32%	41%
+ 18 ans	21%	8%

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	% en 2012	% en 2013
Droit des familles	14.8 %	13,6%
Accès à l'éducation	1.1 %	1,3%
Accès à la santé et aux soins	10.5 %	9,4%
Accès aux droits sociaux	1.3 %	1,3%
Droit des étrangers	2.6 %	9,7%
Mineurs auteurs	1.1 %	1,7%
Enfants victimes aidés	6.9 %	9,7%
Mandat pénal Ad hoc	24.9 %	20,5%
Mandat civil Ad hoc	22.6 %	27,8%
Mineurs étrangers Ad Hoc	14.2 %	5%

Le droit pénal représente pratiquement un tiers de l'activité de l'association. Le travail que nous menons en tant qu'administrateur ad hoc explique cette forte activité.

Le droit de la famille reste une activité stable et importante de l'accès aux droits.

La hausse de l'activité juridique en matière de droit des étrangers se confirme.

- **La mise en relation avec Themis :**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	16 %
Police et Gendarmerie	2 %
Santé	2,7 %
Convention locale, Maire	0 %
Social	2,7 %
Autres associations	12,7 %
Relations personnelles	2 %
Autres	62 %

La justice et les professionnels du secteur social sont nos partenaires privilégiés pour la mise en relation.

b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale

Notre association est habilitée à exercer le mandat d'administrateur ad hoc depuis le 5 décembre 2000, et ce pour l'ensemble des tribunaux relevant de la Cour d'Appel de Colmar.

Au cours d'une procédure, civile ou pénale, les magistrats procèdent à la désignation d'un administrateur ad hoc lorsque les intérêts de l'enfant apparaissent en contradiction avec ceux de ses représentants légaux, ou lorsque les intérêts de l'enfant ne sont pas suffisamment représentés par ses représentants légaux (art 706-50 du Code de Procédure pénale et art 388-2 du Code Civil).

Par convention signée le 5 mai 2010, le Conseil Général du Bas-Rhin a délégué la mission d'administrateur ad hoc concernant les enfants confiés au Président du Conseil Général à l'association Themis. Ladite convention a été renouvelée pour l'année 2013, avec une baisse de 3% du financement, malgré la hausse constante de l'activité depuis 2010.

- **Le nombre de désignations :**

475 dossiers étaient en cours durant l'année 2013 dont **125** concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2012	2013
Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	133	125
Nb de dossiers toujours suivis en 2013	364	475

Nous avons une très légère baisse du nombre de désignation en 2013. Toutefois, le nombre de dossiers toujours suivis est en forte évolution (plus 30,5%).

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2012	2013
Juge d'instruction	29	13
Procureur	42	24
Tribunal Correctionnel	0	6
Juge des enfants	12	3
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	10	2
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	40	77
CIVI (Commission d'Indemnisation des Victimes d'Infraction)	0	0

- **Motifs des désignations :**

Thématiques des dossiers ouverts en 2013	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viols, Agressions sexuelles	15
Violences	24
Tentatives d'homicide, meurtres	1
Autres	3
Sous-total	43
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	4
Contestation de paternité	2
Assistance éducative	1
Recouvrement, gestion de dommages et intérêts	51
Succession, gestion capital décès	7
Autres	24
Sous-total	82
TOTAL	125

En 2013, nous constatons une forte diminution du nombre de désignations en matière pénale et une forte augmentation du nombre de désignations en matière civile.

En matière pénale, les infractions principalement concernées sont des violences contrairement aux autres années (les principales infractions concernées étaient des infractions à caractère sexuel).

Une augmentation du nombre de mandats en matière de succession a pu être constatée.

Enfin, une nouveauté dans le Bas-Rhin, nous avons, en 2013, réceptionné deux mandats de Juges aux affaires familiales.

- **La gestion Financière :**

Année d'ouverture	2012	2013
Nbre de dossiers en cours	129	142

Les dossiers ouverts dans le cadre d'une gestion financière apparaissent essentiellement comme la suite du traitement du dossier dans le cadre de la procédure pénale. De fait, il s'agit en fait de placer sur un compte épargne bloqué, jusqu'à la majorité, l'argent provenant des dommages et intérêts alloués au mineur. La gestion desdits comptes se fait entièrement sous le contrôle du Juge des Affaires Familiales en charge de la Tutelle des Mineurs, à qui un compte rendu de gestion est par ailleurs rendu tous les ans.

c) Les Droits de l'Enfant dans le champ du Droit des Etrangers

Nous avons suivis plus de 400 dossiers en matière de Droit des Etrangers, dont 90% concernent des Mineurs Isolés Etrangers, l'accueil des Mineurs en famille ayant beaucoup diminué.

L'accompagnement des Mineurs Etrangers Isolés sur le département a connu une certaine évolution positive au courant de l'année 2013.

- Au niveau national : La Circulaire adoptée le 31 mai 2013

Au niveau national, une Circulaire nationale a été adoptée le 31 mai 2013 encadrant l'évaluation de la minorité et de l'isolement du primo-arrivant par les départements et a mis en place un système de répartition de ce public sur le territoire national.

Si certains aspects de cette circulaire demeurent discutables, il est néanmoins à noter qu'elle a eu l'effet positif d'imposer, au niveau départemental, la mise en place d'une procédure d'accueil et d'évaluation claire et plus respectueuse des droits des enfants.

- Au niveau départemental

- **La mise en place de la CelMIE**

Ladite procédure nationale a été mise en œuvre par une cellule spécifique créée au sein du Conseil général, la CelMIE, composée d'une équipe pluridisciplinaire. C'est un nouvel interlocuteur et partenaire pour l'association. En plus de sa mission d'évaluation du primo-arrivant, la CelMIE a également pour mission de travailler sur une amélioration de la prise en charge des MIE en hôtel dont le nombre a certes diminué (137 en août 2012 / environ 100 en décembre 2013) mais dont l'accompagnement ne peut encore aujourd'hui être considéré comme satisfaisant et respectueux de leurs droits d'enfant.

- **L'Arrêté du Conseil général du 13 Septembre 2013**

Ces évolutions positives ont cependant été remises en question le 13 septembre 2013 avec l'adoption par le Président du Conseil Général du Bas-Rhin d'un arrêté par lequel il mettait « fin à tout nouveau recueil de jeunes Mineurs étrangers Isolés par le Conseil Général du Bas-Rhin jusqu'à la fin de l'année 2013 », en violation de l'article 1^{er} al1 de la Loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance et de l'article 20 al. 1 de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant. Ledit arrêté a eu pour effet de laisser à la rue une dizaine de Mineurs Isolés Etrangers pour lesquels il nous a fallu trouver des solutions d'urgence aux fins de leur permettre à minima de bénéficier de repas. Ledit arrêté a justifié la saisine du Défenseur des Droits par l'association, Défenseur des Droits qui avait déjà été saisi plus tôt dans l'année au sujet de la prise en charge des mineurs en hôtel.

Finalement le Conseil général a révoqué ladite décision le 7 octobre 2013 après que l'Etat ait assuré que tous les jeunes arrivant dans le Bas-Rhin seraient réorientés vers d'autres départements.

- **Evolution du travail en partenariat de Themis**

Il est tout d'abord à noter que d'autres acteurs et partenaires ont vu le jour au courant des années 2012/2013 : le SAMI (Service d'Accueil des Mineurs Isolés) et le Service MIE du Château d'Angleterre.

Le travail en partenariat étant indispensable au bon accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers, une procédure de travail a été mise en place, proposée par l'Association et acceptée par l'ensemble des partenaires. Ladite procédure a permis de clarifier les rôles de chacun dans l'accompagnement du public MIE et de désigner un référent MIE par établissement d'accueil afin de faciliter la communication.

Nous avons également, au cours de cette année, développé notre réseau d'avocats spécialisés en matière de droit des étrangers et profitons ainsi de la présente pour remercier ces nouveaux partenaires pour leur investissement à nos côtés.

2. Le Stage Horizon

Le stage « Horizon » est la mise en œuvre d'un **projet personnalisé** sur temps scolaire. Il est élaboré au bénéfice d'un élève en rupture et/ou en décrochage scolaire. C'est un partenariat entre un collège, l'Association Themis, le jeune et sa famille. Dans ce sens un premier contact entre tous les partenaires est indispensable avant tout commencement d'un nouveau stage.

Il concerne les jeunes mineurs scolarisés présentant des comportements problématiques (absentéisme, infractions au règlement intérieur, ...) susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire, ou concernés par une mesure d'exclusion scolaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline.

Le stage Horizon peut être d'une durée maximale de 10 jours et se décline par une prise en charge sur trois niveaux :

- Reprendre confiance en soi
- Mon rapport à la Loi
- Mon avenir

Pour cela nous travaillons avec un réseau de partenaires de différents secteurs : entreprises, associations, personnes du milieu artistique et sportif.

En 2013, nous avons été sollicités à **13** reprises par des établissements. Nous avons réalisé **9** prises en charge durant l'année.

La fin de l'année a été consacrée à un travail de refonte du projet afin de pouvoir mieux répondre aux différentes problématiques que rencontrent les élèves que nous accueillons. A ce titre la présence d'Olivier ROTHAN et son expérience en tant que Professeur des écoles aura été très intéressante pour nous.

3. L'accompagnement en Conseil de Discipline

• **Objectifs**

- Réfléchir avec l'élève sur sa place à l'école
- Maintenir l'élève dans le système scolaire
- Eviter la récurrence et contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire

• **Public concerné :**

Cette action s'adresse aux collégiens ou lycéens scolarisés sur l'ensemble du département du Bas-Rhin ayant fait l'objet d'une convocation devant le conseil de discipline.

- **Démarche poursuivie :**

Pour les différentes situations, nous avons rencontré en double écoute le jeune et l'un de ses représentants légaux afin que ceux-ci nous expliquent la situation. Nous avons expliqué au jeune la raison d'être du Conseil de Discipline et avons tenté de faire le lien entre son comportement et le motif invoqué. Nous l'avons par ailleurs informé du déroulement de la procédure disciplinaire.

Après avoir informé le chef d'établissement de notre accompagnement, nous avons fixé une date pour consulter le dossier sur place. Nous étions évidemment présents lors de la tenue du Conseil de Discipline, et ce, afin d'expliquer à ses membres la démarche entreprise par le jeune et pour nous permettre de reprendre avec ce dernier la sanction, le cas échéant, prononcée.

A l'issue de la procédure, nous préparons le jeune à son retour en classe et, le cas échéant, l'accompagnons dans le cadre de sa nouvelle affectation scolaire.

Pour l'année civile 2013, nous avons assisté **6** jeunes convoqués devant le Conseil de Discipline.

4. La participation de Themis aux mesures de réparation pénale

L'article 12-1 de l'ordonnance du 2 février 1945 permet aux magistrats de proposer à un mineur délinquant une mesure ou une activité d'aide ou de réparation à l'égard de sa victime ou dans l'intérêt de la collectivité. La mise en oeuvre de la mesure ou de l'activité est le plus souvent confiée au secteur public de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ). Suivant la convention annuelle de partenariat entre la Direction territoriale de la PJJ du Bas-Rhin et Themis, les éducateurs de la PJJ peuvent solliciter l'association pour la prise en charge partielle de mesures de réparation pénales.

L'objectif est de permettre aux jeunes d'exprimer et de comprendre pourquoi il leur faut respecter la Loi pour eux-mêmes.

Ainsi en 2013, **2 mineurs délinquants** ont été accueillis individuellement à Themis.

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2013, l'équipe de Mulhouse a suivi **470 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **266 nouveaux dossiers**.

Année	2012	2013
Nb de dossiers traités	520	470
Nb d'actes	3121	4512
Moyenne	6	9,6

L'activité est en légère diminution. Cette situation s'explique aisément du fait de la réduction de nos possibilités d'accueil.

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	2012	2013
0-5 ans	11%	12%
6-10 ans	21%	26%
11-15 ans	33%	32%
16-18 ans	20%	22%
+ 18 ans	15%	8%

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	% en 2013
Droit des familles	7,1%
Accès à l'éducation	2,5%
Accès à la santé et aux soins	4,1%
Accès aux droits sociaux	0,9%
Droit des étrangers	0,7%
Mineurs auteurs	12,5%
Enfants victimes aidés	4,3%
Mandat pénal Ad hoc	19,9%
Mandat civil Ad hoc	46,3%
Mineurs étrangers Ad Hoc	1,1%
Mandats ADM	0,6%

- **La mise en relation avec Themis**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	8,4%
Police et Gendarmerie	3,4%
Santé	1,3%
Convention locale, Maire	2,1%
Social	8 %
Autres associations	7,1 %
Relations personnelles	3,4%
Autres	66,3%

b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale

- **Le nombre de désignations :**

473 dossiers étaient en cours durant l'année 2013 dont **126** concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2012	2013
Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	177	126

Le nombre de désignations en matière civile a fortement diminué, ce qui explique la baisse du nombre de désignations.

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2012	2013
Juge d'instruction	20	13
Procureur	22	18
Tribunal Correctionnel	1	0
Juge des enfants	4	6
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	110	78
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	20	11
CIVI	0	0

- **Motifs des designations:**

Thématiques des dossiers ouverts en 2013	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viols, Agressions sexuelles	17
Violences	17
Délaissement de mineur	1
Autres	1
Sous-total	36
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	62
Contestation de paternité	16
Assistance éducative	1
Recouvrement, succession, gestion capital décès	8
Ouverture tutelle d'Etat	3
Sous-total	90
TOTAL	126

- **La gestion Financière:**

Année	2012	2013
Nbre de dossiers en cours	115	150

2. Le stage horizon

Dans le territoire du Haut-Rhin, le stage horizon est proposé à des jeunes mineurs scolarisés dans des collèges ou des lycées situés sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, et est porté en partenariat avec l'association Sahel Vert.

Le stage Horizon peut être d'une durée maximale de 10 jours et se décline par une prise en charge à trois niveaux :

1. Un accompagnement d'ordre civique fondé sur une éducation à la citoyenneté par la sensibilisation au Droit (droits et responsabilités), assuré par Thémis. *Audience au tribunal, animation des expositions, rencontre avec professionnels et institutions (avocats, forces de l'ordre...)*
2. Un accompagnement d'ordre technique, support éducatif, dans le cadre d'une action de solidarité, assuré par Sahel Vert. *Participation à des réalisations concrètes, en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, conditionnement de colis alimentaires.*
3. Un accompagnement d'ordre scolaire pour permettre la poursuite des apprentissages et/ou une remise à niveau assuré par l'établissement.

Bilan de l'année civile 2013

Nombre de sollicitations des établissements : 20

Nombre de stages réalisés: 14

Répartition des garçons et des filles

Le stage Horizon a concerné 13 garçons et 1 fille

Age des stagiaires :

Les stagiaires avaient entre 12 et 16 ans, soit une moyenne de 14 ans. La moyenne d'âge reste la même par rapport à 2012.

Répartition par classe :

La majorité des élèves accueillis était en classe de 4^{ème} (7 élèves).

Etablissement d'origine des stagiaires

Cette année, nous avons 1 lycéen et 13 collégiens.

Les 14 jeunes étaient scolarisés à Mulhouse

Durée moyenne de la prise en charge

La durée moyenne du stage est de 8 jours.

Eléments d'évaluation

12 stages se sont déroulés normalement :

- respect du cadre
- réalisation du stage jusqu'au bout
- participation active au stage

2 stages ne se sont pas réalisés jusqu'au bout

Réunion de prédétermination

17 réunions de prédétermination ont eu lieu en 2013. Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour certains jeunes.

Réunion de bilan

14 réunions de bilan ont eu lieu en 2013

3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire

En 2012, nous avons proposé un nouvel accompagnement dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, projet soutenu par le REAAP du Haut-Rhin. Il s'agit de mettre en place un point d'accueil au sein de l'association pour les parents et les enfants en situation d'échec scolaire (décrochage, absentéisme, problèmes de comportement), l'objectif étant de constituer un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement des parents et des enfants pour redonner du sens à l'école, pour les aider à comprendre et traverser leurs difficultés.

Nous proposons également dans ce cadre des rencontres cafés débats entre parents, pour permettre à ces derniers d'échanger sur leurs difficultés, de les confronter avec d'autres parents dans une situation similaire, d'envisager ensemble des solutions.

Cette action a pu être reconduite en 2013.

Nous avons ainsi reçu 14 jeunes accompagnés par au moins l'un des parents, soit plus du double par rapport à la première année.

Cette hausse est due pour partie à la réalisation et la distribution d'un flyer à destination de nos partenaires.

Nous avons organisé 2 cafés débats à destination des parents avec malheureusement toujours aussi peu d'inscrits. Nous réfléchissons à trouver un endroit plus neutre pour les prochaines rencontres.

IV. Les actions collectives

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Les relations amoureuses

- **Présentation:**

Nous redéfinissons avec les jeunes ce qu'est une relation amoureuse et les principes juridiques qui l'encadrent. Nous travaillons à partir d'images, des textes, de musiques et de clips actuels, sur l'image du corps de la femme et de l'homme, les stéréotypes qui en découlent, et l'influence de ceux-ci sur les premiers comportements amoureux. L'objectif est de permettre aux élèves de s'exprimer. La notion de respect (de soi, de l'autre) dans la relation à l'autre est le fondement de cette intervention.

- **Bilan pour l'année civile 2013 :**

	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	5	7	12 ¹

Soit environ **330 élèves** rencontrés. Seules des classes de Lycée ont été concernées.

2. Lutter contre les discriminations

- **Présentation :**

Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir sur les différentes formes de discriminations et de les définir juridiquement. Pour cela il est nécessaire de confronter les points de vue, de déconstruire certains stéréotypes, afin de lutter contre les idées et les représentations qui génèrent les actes discriminants illégaux. Cette action se base sur la loi mais aussi sur des événements d'actualités afin d'agréments le débat.

- **Bilan pour l'année civile 2013 :**

	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	7	6	13*

¹ /*Dont classes rencontrées dans le cadre du « Mois de l'Autre »

Soit environ **360 élèves** rencontrés.

Sur les 13 classes rencontrées, 6 étaient de niveau collège.

3. Internet, les réseaux sociaux et la Loi

- **Présentation :**

Partant de supports vidéo nous abordons les risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies. En nous appuyant sur des exemples concrets et de mise en situation : nous proposons aux élèves de travailler et de débattre sur la gouvernance d'Internet, les limites à la liberté d'expression et les atteintes à la vie privée, au droit à l'image et à la propriété intellectuelle.

Les élèves sont invités à réfléchir ensemble pour savoir si les nouvelles technologies peuvent être une source de discrimination et leur impact sur la construction de la pensée.

- **Bilan pour l'année 2013 :**

	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	26	14	40²

40 Classes rencontrées, ce qui représente environ **1120 élèves**.

Seules des classes de Lycées ont été rencontrées cette année. Nous n'avons pas été sollicités pour intervenir en collège.

4. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

² Dont classes rencontrées dans le cadre du « Mois de l'Autre »

- **Bilan chiffré :**

	Lutter contre les Discriminations	Les relations amoureuses	Internet	Total
Nombre de classes rencontrées	5	7	34	47

Soit environ **1400 jeunes** concernés.

	Strasbourg	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	22	5	19	47

5. La Tournée des Quartiers

- **Présentation :**

Comme chaque année depuis 1999, Themis a participé à la Tournée des Quartiers aux fins d'y animer les ateliers de la citoyenneté.

Cette année, nous avons proposé un espace de débats et de réflexions autour des thématiques de discriminations, des droits des enfants et d'écocitoyenneté. Ces sujets ont pu être abordés au travers de différents outils :

- des jeux (*D'accord/Pas d'accord ?*, *Juste/Pas juste ?*, *Pareil/Pas Pareil ?*, *Les explorateurs*, *Quels professeurs choisirais-tu ?*, *Quels copains choisirais-tu ?*, le jeu des sept familles en matière de droits de l'enfant et de protection de l'environnement, *Gafo CO2*, *Distinction*,...);
- des livres (*Féroce* de J.-F. Chabas et D. Sala, *L'homme au chapeau* de T. Corda, *Le bus de Rosa* de F. Silei et M. A. C. Quarello, *La pire des princesses* de A. Kemp et S. Ogilvie, *Je porte la culotte / Le jour du slip* de T. Gornet et A. Percin, *Max et Koffi sont copains* de D. de Saint Mars et S. Bloch,...);
- des kamishibais (notamment *Piou-Piou* et *Cui-Cui* de Jean-Luc Burger);

Ces différents outils nous ont permis d'amorcer une multitude de sujets de société avec les enfants et de sensibiliser les plus jeunes à la prise de parole en public, à l'écoute de l'autre et à la construction de son esprit critique.

- **Bilan chiffré pour l'année 2013 :**

La tournée s'est déplacée, semaines après semaines, dans 9 quartiers de Strasbourg :

- Musau,
- Koenigshoffen,
- Montagne Verte,
- Elsau,
- Neuhoof,
- Cité de l'Ill,
- Port du Rhin,
- HautePierre et
- Meinau.

Nous avons ainsi décomptés **527 passages d'enfants et de jeunes** sur nos ateliers. Les enfants et les jeunes inscrits correspondent à ceux qui ont participé au moins à une des activités proposées à notre atelier.

Nous avons également eu l'occasion d'échanger avec quelques adultes (parents, éducateurs et acteurs des quartiers) en demande d'informations juridiques.

Le public principalement accueillis cette année se trouvait dans une moyenne d'âge de 6 ans à 11 ans. Tout comme les autres années, le nombre d'adolescents participant à notre atelier est resté relativement faible. Nous avons également pu constater que dans certains quartiers (notamment à la Musau), beaucoup d'enfants de moins de 5 ans étaient confiés à la responsabilité de leurs aînés de 8-12 ans ; ce qui rendait souvent difficile pour ces derniers l'accès à la plupart des ateliers de la Tournée des Quartiers, hormis les ateliers consacrés à la Petite Enfance.

Concernant le sexe du public accueilli, il s'agissait essentiellement de filles. En effet, environ 336 des personnes accueillis étaient de sexe féminin.

6. L'Odyssée Citoyenne



L'Odyssée citoyenne est dorénavant un projet bien ancré dans l'éducation à la citoyenneté des enfants de la Communauté urbaine de Strasbourg. Le projet a donc été reconduit cette année 2012-2013.

L'Odyssée citoyenne est un projet qui se déroule tout au long de l'année scolaire dans des classes de primaires. C'est avant tout une année de rencontres, de découvertes, de réflexions et de questionnements pour les enfants et les adultes qui les encadrent autour des questions de droit et de citoyenneté.

Pour cette nouvelle édition, les objectifs restent les mêmes. Toutefois, l'action évolue dans son contenu et son déroulement.

• **Les objectifs**

- **Inform**er les enfants sur leurs droits à partir de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et son application au quotidien (famille, école, vie sociale) ;
- **Favoriser l'éducation** des enfants au respect des personnes, des biens, à la non-violence, à l'apprentissage des règles, des lois et à la notion de « vivre ensemble » ;
- **Communiquer sur les droits** de l'enfant comme moyen de socialisation, de protection et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui ;
- **Permettre aux enfants de rencontrer**, de repérer et d'échanger avec les professionnels du droit et de l'enfance ;
- **Permettre aux enfants de s'engager** dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté ;
- **Inform**er, **sensibiliser et former aux règles** et à la loi ;
- **Permettre à l'enfant** de se situer en tant que **sujet de droit et acteur de la société** dans laquelle il vit.

• **Le partenariat**

L'Odyssée citoyenne mobilise de nombreux partenaires intervenant durant les différentes étapes réparties tout au long de l'année scolaire. Elle est aussi le fruit du partenariat entre la Communauté urbaine de Strasbourg et Themis.

Les partenaires présents l'an passé ont réitérés leur engagement au projet : CTS, ÉNEREST-Gaz de Strasbourg, le Groupe ÉS, le CERD/Struthof, la réserve naturelle du Rohrschollen, les avocats de la jeunesse, le CLJ de la police nationale.

La totalité du programme pédagogique a été réalisé dans l'ensemble des classes partenaires et par conséquent, les objectifs fixés ont été remplis.

Deux nouveautés sont à retenir pour cette année :

- Les étapes n'étaient pas numérotées, pour permettre une plus grande flexibilité d'intervention.

- Mise en place du blog : journal de l'odyssée citoyenne : <http://odyssee.citoyenne2012.overblog.com/>
- **Déroulement et contenu**

ETAPE	CONTENU	DEROULEMENT
Citoyens...à vos marques !	Découverte du projet et de la CIDE	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis
Rencontre avec le Maire	Découverte du rôle et de la fonction des élus locaux et du Maire	- Préparation en classe à la rencontre dans l'établissement ou à la Mairie - Visite à la Mairie
Moi et les adultes chargés de me protéger	Rôle des adultes et de leur(s) mission(s) de protection	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis et un professionnel (avocat, magistrat, policier,...)
Mon histoire	Travail autour des liens intergénérationnels au travers de l'histoire personnelle et collective	- Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis - Visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler (CERD)
Moi, citoyen européen	Découverte de l'Europe et de ses institutions	- Intervention en classe - Visite du Conseil de l'Europe
Ecocitoyenneté	La citoyenneté passe également par le respect de son cadre de vie et de la nature	- Intervention en classe - Visite de la Réserve naturelle du Rohrschellen
Fête de l'Odyssée Citoyenne	Final de l'Odyssée	Forum Citoyen à la salle de la Bourse et spectacle à la Cité de la Musique et de la danse

- **Bilan de l'édition 2012/2013:** Ont participé cette année :

Ville		Établissements	Niveau	Nbre d'élèves
STRASBOURG	1	École élémentaire Karine	CM2	19
	2	École élémentaire Ste Aurélie	CM1	26
	3	École élémentaire Léonard de Vinci	CM2	24
	4	École élémentaire Albert Legrand	CM1/2	27
	5	École élémentaire Camille Hirtz	CM2	25
	6	École élémentaire Gustave Stoskopf	CM1	24
	7	École élémentaire Jean Fischart	CM2	24
	8	École élémentaire SAINT JEAN	CM2	25
	9	École élémentaire du Conseil des XV	CM1	27
	10	École élémentaire Guynemer 2	CM2	21
LINGOLSHEIM	11	École élémentaire du Molkenbronn	CM2	28
ECKWERSHEIM	12	École élémentaire de la pépinière	CM1/2	21
ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN	13	École élémentaire Centre Illkirch	CM2	22
ILLKIRCH- GRAFFENSTADEN	14	École Élémentaire Sud	CM2	23
SCHILTIGHEIM	15	École Paul Bert	CLIS	9
				345

7. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

• **Présentation**

Il s'agit par ce biais de proposer aux enfants de la commune d'Illkirch-Graffenstaden un véritable apprentissage de la citoyenneté au travers de l'acquisition des processus démocratiques et participatifs.

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants d'Illkirch. Dans cette optique, le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) mais aussi par la gestion autonome de projets, par les enfants eux-mêmes.

• **Objectifs pédagogiques :**

Sensibiliser les enfants à la citoyenneté :

- Accompagner les enfants dans leur engagement individuel et collectif
- Développer au sein des actions la notion de solidarité et de respect.

S'impliquer sur la commune :

- Amener les enfants à déterminer leurs priorités, à distinguer les projets communs en travaillant en petits groupes.
- Appuyer les travaux par la mise en place de méthodes de travail seul et en groupe. Travaux de « restitution » du projet aux autres sous forme d'écriture et sous forme orale.
- Développer les compétences de l'enfant élu en tant qu'acteur et participant à la gestion de son investissement sur le projet dans la durée.
- Permettre à l'enfant d'acquérir un savoir-faire dans la préparation et la mise en place d'un projet.
- Développer des partenariats avec les différents acteurs de la vie locale concernés par le projet.
- Travailler la communication avec leurs électeurs.

Prendre la parole, argumenter ses idées

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer.
- Aider l'enfant à construire un argumentaire.
- Savoir écouter, respecter l'autre, être le représentant, le porte-parole de ses électeurs.
- Permettre à l'enfant d'être responsabilisé.

- **Public**

Le travail s'est poursuivi avec les enfants élus du Conseil Municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden en décembre 2011, soit 35 enfants âgés de 9 à 11 ans.

- **Déroulement**

Commission	Nombre de séances	Projets
Vivre ensemble l'environnement	14	-Reprise de la charte de l'éco-citoyen, adaptée en BD pour affichage dans les écoles ; -Confection de panneaux sous la forme d'une mascotte visant à sensibiliser les enfants quant à la nécessité de jeter dans les poubelles (lesdits tableaux reprenant les temps de décomposition des déchets)
Animation et loisirs pour tous	14	-Mise en place d'un cabanon de libre accès à des jouets sur le principe de confiance (au parc Friedel) ; - participation des enfants à des rencontres intergénérationnelles avec le Conseil des Aînés.
AAPSH : Aménagement et accessibilité pour les personnes en situation de handicap	13	-Travail d'échange avec une classe d'élèves en situation de handicap de l'IEM Les Iris, qui a abouti à la création d'une pièce de théâtre ayant pour thème la Différence. Ladite pièce a été présentée au centre de loisir du Muhleguel et lors de la fête de fin d'année de l'IEM des Iris.

Un travail a également débuté avec chacune des commissions en vue de la création d'une Gazette du CME, à distribuer à l'ensemble des écoles de la Ville.

Les dernières commissions ont eu lieu au mois de septembre.

Le projet a été intégralement reconduit et des nouveaux élus (35 enfants de 9 à 11 ans) ont pris leurs fonctions en décembre 2013.

8. Autre projet

Demos - Le Bruit des mangues.

Travail mené en partenariat avec Jeanne Berger, jeune artiste strasbourgeoise.

Ce projet est né d'une rencontre avec l'artiste : elle avait le souhait de travailler avec les jeunes étrangers isolés.

Nous avons ainsi organisé des ateliers artistiques avec une dizaine de mineurs isolés étrangers (suivis dans le cadre de leurs démarches administratives par l'association Themis).

Lors de ces temps créatifs, différentes notions ont pu être abordées: la démocratie, l'écoute à travers les langages, les cultures.... L'objectif était de permettre un travail collectif, dans lequel les jeunes étaient aussi bien acteurs que force de proposition.

Les interventions ont abouti à la réalisation de deux vidéos ainsi qu'à l'impression d'un livret « le bruit des mangues ».



Images : captures d'écran du film *Demain rétro* avec les postes microscopiques

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le « Mois de l'Autre »

	Lutter contre les Discriminations	Les relations amoureuses	Internet	Total
Nombre de classes rencontrées	1	4	6	11

Soit environ **330** jeunes concernés.

	Mulhouse	M2A	Hors M2A	Total
Nombre de classes rencontrées	1	3	7	11

2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire.

En 2013, une action nous a été spécifiquement demandée : comment intervenir de manière préventive dans le cadre du harcèlement en milieu scolaire ? Comment repérer ? Quels outils ? Comment agir auprès du personnel pédagogique ?

Les besoins se sont fait particulièrement ressentir auprès des classes de 6^{ème}, du fait du changement d'établissement, d'environnement et de rythme.

Cette action que nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire, avec la contribution des juristes (cadre légal, définitions, sanctions), des travailleurs sociaux (élaboration d'outils) et de la psychologue (le ressenti, les conséquences, ...).

Elle a été testée dès le mois de juin 2013 au collège Kennedy de Mulhouse, après plusieurs réunions de travail avec l'infirmière scolaire, l'assistante de service social scolaire, les CPE et la direction. Nous sommes intervenus pour les 6 classes de 6^{ème} en binôme, éducateur/psychologue.

Après ces premières interventions, nous nous sommes rendu compte de l'ampleur de cette problématique auprès des élèves mais également auprès des équipes souvent démunies et/ou dépourvues d'outils adéquats.

Nous avons alors travaillé sur une formation à destination des professionnels de l'Education Nationale. Le bilan réalisé au collège Kennedy nous a par ailleurs confortés dans ce choix, l'équipe ayant fait le même constat.

En septembre 2013, nous avons été sollicités par le collège de Lutterbach pour une présentation de l'action à l'équipe pédagogique.

En novembre 2013, nous avons réalisé la formation auprès de l'équipe pédagogique du collège Kennedy de Mulhouse.

En décembre 2013, nous sommes également intervenus auprès des élèves de 6^{ème} du collège Jean Macé de Mulhouse.

En 2013, nous avons ainsi touché environ **350** jeunes et environ **80** professionnels de l'Education Nationale.

3. Les autres interventions en milieu scolaire

Régulièrement les collèges et lycées nous sollicitent en vue d'intervenir lors de leurs « Journées Santé Citoyenneté », les interventions sont adaptées selon les demandes mais toujours basées sur la connaissance du Droit des jeunes, la présentation de l'association et de sa spécificité, et la proposition aux jeunes de s'exprimer.

Nous sommes intervenus au collège Charles Walch de Thann dans le cadre de la matinée « 100% Ados » concernant les élèves de 4^{ème}. Nous avons animé un atelier sur la justice des mineurs ainsi qu'un atelier sur la violence (45 élèves).

Nous sommes également intervenus auprès des élèves en formation TREMPLIN du lycée Louis Armand de Mulhouse sur la thématique d'Internet et sur la Lutte contre les discriminations.

4. L'Aventure Citoyenne

- **Rappel du Contexte**

Suite à la réalisation d'une action commune en novembre 2002, l'**association Themis et la Communauté de Commune du Bassin Potassique**, ont choisi de poursuivre leur travail commun en élaborant ensemble un projet de grande ampleur « **L'Aventure Citoyenne** », dont le thème général est la découverte et l'apprentissage des bases de la citoyenneté afin de permettre aux enfants de se situer de manière responsable dans la vie sociale. Depuis janvier 2004 et suite à la dissolution de la CCBP, c'est avec la **Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA)** puis avec **Mulhouse Alsace Agglomération (m2A)** que ce travail s'est poursuivi.

Cette action est donc une co-production entre l'association Themis et M2a (Service Prévention et Citoyenneté).

L'Aventure Citoyenne version 2012/2013 est la dixième édition de ce projet.

Ainsi depuis septembre 2003, près de 6 100 enfants ont été concernés par « L'Aventure Citoyenne ».

- **Introduction**

A travers "l'Aventure Citoyenne", nous avons l'idée de proposer aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté. Au sens propre du mot « citoyen » un mineur n'est pas considéré comme tel. Cependant, étant devenu pleinement un sujet de droit à travers ses responsabilités, il prend une place à part entière dans la société. Ainsi il est un « citoyen en devenir ». De plus, l'enfant intègre pleinement la communauté humaine et à ce titre, fait partie d'un groupe qui est amené à vivre ensemble.

En inventant ensemble sa propre manière d'être citoyen, chacun contribue à inventer la vie de demain.

Moi, les autres, notre vie, notre planète, notre avenir, c'est le programme de cette formidable « Aventure Citoyenne ».

« L'Aventure Citoyenne » est une démarche faite de surprises et de découvertes pour faire cheminer les enfants aux côtés des adultes à la rencontre de leurs droits et responsabilités. »

- **Objectifs**

- Informer les enfants sur leurs droits à partir de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et son application au quotidien (famille, école, vie sociale).
- Favoriser l'éducation des enfants au respect des personnes, à la non-violence, à l'apprentissage des règles de vie en société.

- Communiquer sur les droits de l'enfant comme outil de socialisation, de protection de l'enfant et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui.
- Permettre aux enfants de rencontrer, d'identifier et d'échanger avec des professionnels du Droit et de l'Enfance.
- Permettre aux enfants de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté.
- Proposer une sensibilisation sur les règles et la loi.
- Situer l'enfant en tant que sujet de droit et acteur de la vie en société.

- **Public ciblé**

L'Aventure Citoyenne s'adresse aux élèves des écoles primaires des classes de m2A de cycle 3. Elle concerne 25 classes soit **600** enfants environs.

- **Déroulement et contenu**

"L'Aventure Citoyenne" se déroule en 7 étapes de septembre à juin.

A travers 7 étapes, nous abordons les thèmes suivants :

- L'aspect protecteur de la Loi.
- La connaissance de la CIDE et de l'histoire des droits de l'enfant.
- La découverte de l'histoire personnelle et collective ainsi que l'échange pluri générationnel.
- La découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance.
- Le développement durable et le respect de l'environnement.
- L'engagement des enfants et la participation collective.

Un temps fort a rassemblé les enfants ayant participé à cette 10^{ème} édition, au mois de juin.

- **Les 7 Etapes**

ETAPE	CONTENU	DEROULEMENT
C'est parti pour l'aventure...	- Découverte du projet - L'aspect protecteur de la Loi et des règles	Intervention dans chaque classe.
Moi enfant	Découverte de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, de l'histoire des droits de l'enfant en France et de la situation actuelle des enfants dans le monde	Intervention dans chaque classe.
Mon histoire	Travail autour de la mémoire et des liens pluri générationnels : recherche sur l'histoire personnelle des enfants et rencontres avec des anciens avec visites de sites historiques (carreau minier /Kalivie, Archives, Musées)	Etape portée en autonomie par les classes avec un cadre pédagogique proposé par l'enseignant et une visite sur site organisée par ce dernier.
Moi et les adultes	Travail sur l'importance des adultes dont le rôle est de permettre aux enfants de construire leur devenir : connaître rencontrer et identifier des professionnels du droit et de l'enfance (policiers, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, avocats).	Intervention dans chaque classe
Ma Planète	Sensibiliser à l'environnement et au développement durable grâce à la réalisation d'expériences montrant l'impact du comportement de l'homme sur l'environnement.	- Visite d'une journée sur le site du CINE « Le Moulin » - Intervention sur une demi-journée sur un thème spécifique choisi par les élèves : énergies renouvelables, eau, faune, commerce équitable, la maîtrise des énergies, etc.
Moi et les autres	Engagement et participation des enfants à la vie collective (fondé sur les valeurs de respect, liberté, solidarité, égalité...).	- Intervention en classe - Choix d'un engagement collectif pris et mis en œuvre par les élèves - Rencontre avec le Maire de la Ville ou son représentant à l'hôtel de Ville.
Nous les Enfants	Final de l'Aventure : permettre aux enfants de revoir les différents partenaires rencontrés au long de l'année, dans un cadre festif	Rencontre d'une journée au Palais des Sports de Mulhouse

- **Les outils utilisés**

- Un carnet de l'aventurier, par enfant,
- Un poster reprenant les étapes, par classe,
- Un poster de « JAC la Fourmi », par classe,
- Un plan du quartier, par classe.

Pour chaque étape, il sera établi une fiche technique reprenant les objectifs et le déroulement ainsi qu'un courrier de JAC la Fourmi adressé aux enfants.

Selon les étapes, utilisation de diapos, expositions, jeux....

- **Partenariat**

L'Aventure Citoyenne mobilise des partenaires intervenant tout au long de l'année dans les différentes étapes (police, justice, travailleurs sociaux, associations...).

- **Evaluation**

- ✓ Après chaque étape, une réunion bilan et de préparation de l'étape suivante est organisée avec les enseignants et les enfants (carnet de l'aventurier).
- ✓ A l'aide du carnet de l'aventurier, les enfants racontent ce qu'ils ont vécu après chaque étape.
- ✓ Comité de pilotage qui évalue et valide les différentes étapes.

- **Découverte et initiation au kinball**

Au cours de l'année scolaire, les enfants bénéficient d'une initiation au kinball. Dans ce sport collectif 3 équipes de 4 joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré de 21 m de côté maximum. La balle utilisée est un gros ballon de baudruche d'un diamètre de 1m22 et qui pèse moins d'un kilo.

L'équipe qui a la balle appelle une des deux autres équipes et frappe de façon à mettre l'adversaire en difficulté de réception. Les joueurs de l'équipe appelée doivent rattraper la balle avec n'importe quelle partie du corps avant qu'elle ne touche le sol.

Le kinball est une activité riche en valeurs :

- ✓ **La coopération** qu'il engendre (tous les joueurs doivent toucher le ballon), permet de maintenir un jeu dynamique sans aucune présence de joueur passif,
- ✓ **Le respect des autres et l'esprit d'équipe,**
- ✓ **Tous les joueurs sont placés en situation de succès et l'importance de chacun est concrétisée.** Dans chaque équipe, il est possible qu'un joueur soit plus faible. Au kinball, au lieu de lui tourner le dos ou d'essayer de l'ignorer comme dans de nombreux sports, on doit se tourner vers lui et même se déplacer vers lui.

5. Autres

Nous étions présents cette année lors de la marche d'orientation organisée par la BPDJ et regroupant près de **80** jeunes de structures différentes (centres sociaux, MJC,) Nous avons préparé des questions en lien avec les droits et responsabilités des mineurs et étions présents pour la restitution et les explications nécessaires.

Nous avons également participé au Mois de la Parentalité, action d'envergure proposée par la Maison des Parents. Nous avons proposé 2 ateliers sur la famille, avec pour support le Jeu de 7 familles « Mathilda ».